



Madame, Monsieur,

Le collège Victor Hugo organise un voyage pédagogique à l'intention des élèves de 5^{ème} motivés par la géologie, l'histoire et capables de randonner.



- Lieu: Erquy et environs (Côtes d'Armor). Hébergement : Roz Armor, Erquy.
- Dates : du lundi 02 mai (Chartres, départ vers 05h00) au mercredi 04 mai 2016 (retour vers 21h00)
- Effectif : 56 places disponibles / encadrement assuré par cinq professeurs.

Programme :

- Le Mont St Michel, visite de l'abbaye,
- La baie du Mont – Le barrage du Couesnon,
- L'usine marémotrice de la Rance,
- L'estran rocheux d'Erquy,
- Le Cap Fréhel et sa réserve ornithologique,
- Le château de Fort La Latte,
- Randonnée au niveau du Cap d'Erquy,
- La ferme ostréicole de Cancale,
- St Malo intra-muros.



Le prix de revient du séjour est de **116 € / élève**.

Modalités de règlement :

- 1 versement unique de 116 € lors de l'inscription du mercredi 06 janvier 2016.
- ou 2 versements répartis de façon suivante :
 - 1^{er} versement : 60 € (arrhes) lors de l'inscription du mercredi 06 janvier 2016,
 - 2^{ème} versement : 56 € lors de la semaine du 01 au 05 février 2016.

Les paiements par chèque doivent être libellés à l'ordre de l'**Agent comptable du collège Victor Hugo**.

Remarques :

- Certains comités d'entreprise apportent des aides pour les voyages scolaires.
- Le **Foyer Socio-Educatif** du collège remboursera, par chèque, à ses adhérents, une somme équivalente à 33 % du coût total du voyage. Ceci permet une réduction de 38 € ; ce qui revient à proposer **le voyage à 78 €**.

Modalités d'inscription :

- Distribution du document d'inscription (avec son coupon) le lundi 04 janvier 2016.

➤ Remise par les élèves des coupons d'inscription **ET** du versement à partir du mercredi 06 janvier, **OBLIGATOIREMENT ET UNIQUEMENT AUPRES DE M. PERROT OU M. MARTIN, EN MAIN PROPRE.**

L'inscription est valide à partir :

- de la remise du coupon d'inscription correctement complété et signé par les responsables légaux,
- **et** du versement unique de 116 € ou du 1^{er} versement de 60 € (arrhes).

Les élèves seront inscrits dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Lors d'une réunion qui se tiendra mi-avril 2016, nous vous présenterons de façon détaillée l'ensemble du projet. Cependant, vous pouvez nous contacter pour compléter votre information.

Vous souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

L'équipe organisatrice.

Le Principal



Madame, Monsieur,

Le collège Victor Hugo organise un voyage pédagogique à l'intention des élèves de 5^{ème} motivés par la géologie, l'histoire et capables de randonner.



- Lieu: Erquy et environs (Côtes d'Armor). Hébergement : Roz Armor, Erquy.
- Dates : du lundi 02 mai (Chartres, départ vers 05h00) au mercredi 04 mai 2016 (retour vers 21h00)
- Effectif : 56 places disponibles / encadrement assuré par cinq professeurs.

Programme :

- Le Mont St Michel, visite de l'abbaye,
- La baie du Mont – Le barrage du Couesnon,
- L'usine marémotrice de la Rance,
- L'estran rocheux d'Erquy,
- Le Cap Fréhel et sa réserve ornithologique,
- Le château de Fort La Latte,
- Randonnée au niveau du Cap d'Erquy,
- La ferme ostréicole de Cancale,
- St Malo intra-muros.



Le prix de revient du séjour est de **116 € / élève**.

Modalités de règlement :

- 1 versement unique de 116 € lors de l'inscription du mercredi 06 janvier 2016.
- ou 2 versements répartis de façon suivante :
 - 1^{er} versement : 60 € (arrhes) lors de l'inscription du mercredi 06 janvier 2016,
 - 2^{ème} versement : 56 € lors de la semaine du 01 au 05 février 2016.

Les paiements par chèque doivent être libellés à l'ordre de l'**Agent comptable du collège Victor Hugo**.

Remarques :

- Certains comités d'entreprise apportent des aides pour les voyages scolaires.
- Le **Foyer Socio-Educatif** du collège remboursera, par chèque, à ses adhérents, une somme équivalente à 33 % du coût total du voyage. Ceci permet une réduction de 38 € ; ce qui revient à proposer **le voyage à 78 €**.

Modalités d'inscription :

- Distribution du document d'inscription (avec son coupon) le lundi 04 janvier 2016.

➤ Remise par les élèves des coupons d'inscription **ET** du versement à partir du mercredi 06 janvier, **OBLIGATOIREMENT ET UNIQUEMENT AUPRES DE M. PERROT OU M. MARTIN, EN MAIN PROPRE.**

L'inscription est valide à partir :

- de la remise du coupon d'inscription correctement complété et signé par les responsables légaux,
- **et** du versement unique de 116 € ou du 1^{er} versement de 60 € (arrhes).

Les élèves seront inscrits dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Lors d'une réunion qui se tiendra mi-avril 2016, nous vous présenterons de façon détaillée l'ensemble du projet. Cependant, vous pouvez nous contacter pour compléter votre information.

Vous souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

L'équipe organisatrice.

Le Principal